

Communiqué de presse

Yverdon-les-Bains, le 21 août 2026

Constitution de movodis

Une étape décisive franchie dans le rapprochement du LEB, des MBC et de TRAVYS

Ce vendredi 21 août 2026, la Compagnie du chemin de fer Lausanne–Echallens–Bercher (LEB), les Transports de la région Morges Bière Cossonay (MBC) et TRAVYS ont célébré l'aboutissement des principales étapes juridiques conduisant à la création de movodis, en présence de Madame Nuria Gorrite, Conseillère d'État, ainsi que de représentantes et représentants des collectivités publiques et des organes dirigeants concernés. Cette célébration intervient après l'échange des actions devant notaire le 22 juillet 2026, puis l'inscription de la société au Registre du commerce.

Un rapprochement officiellement célébré à Yverdon-les-Bains

Vendredi 21 août, une rencontre institutionnelle a réuni au Château d'Yverdon-les-Bains les représentantes et représentants des collectivités publiques et des organes dirigeants de movodis, du LEB, des MBC et de TRAVYS. Plusieurs prises de parole ont ponctué ce moment, revenant sur les étapes franchies et les ambitions de la société faîtière.

À cette occasion, Madame Nuria Gorrite, conseillère d'État en charge des infrastructures, a souligné : « movodis est un projet tourné vers l'avenir. En réunissant les forces du LEB, des MBC et de TRAVYS, nous consolidons des compétences, des emplois et des savoir-faire dans les régions, tout en donnant à ces entreprises la taille et les moyens nécessaires pour accompagner et pérenniser le développement ambitieux des transports publics vaudois ».

Moment symbolique de cette partie officielle : trois pièces de puzzle représentant les réseaux des trois sociétés ont été réunies pour former une carte illustrant l'étendue du territoire que desserviront movodis et ses filiales.

Cet événement a également permis d'accueillir officiellement Madame Brenda Tuosto et Monsieur Maximilien Bernhard au sein du Conseil d'administration de movodis.

Une large adhésion des actionnaires

En mai dernier, les actionnaires des sociétés LEB, MBC et TRAVYS ont été invités à échanger leurs titres contre des actions movodis. À l'issue de l'offre d'échange, plus de 96 % des actionnaires de chacune des trois entreprises ont donné leur accord.

Cette large adhésion a permis de procéder à l'échange des actions le 22 juillet dernier devant notaire. L'inscription de movodis au Registre du commerce est intervenue dans la foulée. Ces opérations concrétisent la constitution de movodis en tant que société faîtière réunissant les trois entreprises.

Prochaine échéance : le 1^{er} janvier 2027

Le rapprochement des trois sociétés au sein de movodis vise à renforcer la performance, la robustesse et l'attractivité des transports publics dans le Nord et l'Ouest vaudois tout en préservant les identités et les spécificités des trois entreprises historiques. La nouvelle organisation entrera pleinement en fonction le 1^{er} janvier 2027.

À propos de movodis SA

Créée le 1^{er} avril 2026, la holding movodis SA regroupe les entreprises LEB, MBC et TRAVYS. Elle assurera les fonctions stratégiques et transversales du groupe ; les trois filiales conservent leurs activités opérationnelles et leur ancrage régional. Ce rapprochement permettra de mieux coordonner les investissements, de mutualiser certaines compétences et de renforcer la capacité des trois entreprises à répondre aux besoins croissants de mobilité dans le canton et les régions desservies. Il s'inscrit dans une volonté commune des partenaires publics de consolider durablement l'offre de transports publics ferroviaires et routier.